

La croisade de Giscard contre l'industrie éolienne

Samedi, à Fontaine-les-Coteaux, l'ancien président de la République résidant à Authon a taillé en pièces " le lobby de l'éolien ".

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, résidant à Authon, est venu samedi à Fontaine-les-Coteaux, répondant ainsi à l'invitation de Jacques Gérard, président de l'association « Horizons vendômois », qui milite contre le préjudice esthétique généré par les éoliennes.

« Ceux qui veulent des éoliennes ont tous de l'argent à gagner », a souligné VGE avant de dire toute son opposition à l'industrie éolienne : « Elle massacre les paysages, ne répond à aucun besoin industriel en France, offre des bénéfices exorbitants aux promoteurs et n'est finalement qu'une com-



Valéry Giscard d'Estaing : un combat sans merci.

bine de financiers. » On ne saurait être plus franc et plus clair : « En période de crise, on peut aussi se demander s'il est nécessaire de mettre tant d'ar-

gent dans un système douteux, qui ne fait pas l'objet d'appels d'offres et où la consultation de la population laisse à désirer. »

VGE explique tout simplement que le nucléaire, qui ne produit pas de CO₂, comme l'éolien, fournit 80 % de nos besoins en électricité et que l'éolien, beaucoup plus cher à produire, ne répond à aucune nécessité économique. Contrairement à l'Allemagne, qui produit sept fois plus d'électricité éolienne que la France.

« Un lobby malin, réaliste et cynique »

VGE évoque encore, concernant les promoteurs de l'éolien, « un lobby malin, réaliste et cynique ». Et à un participant

qui lui demande si la vente à perte de l'électricité éolienne est légale, VGE fait cette réponse : « Vous savez, EDF a créé une filiale éolienne qui vend son électricité à EDF beaucoup plus cher que l'électricité nucléaire produite par EDF : tout cela est très bizarre... ».

Même si l'on regrette la puissance de l'administration, « qui bloque souvent les décisions des élus », VGE ne désespère pas, sur le dossier de l'éolien, de parvenir à inverser la tendance : « D'ailleurs, cette inversion est en cours... ». Et manifestement, VGE n'y est pas pour rien.

Hervé Aussant

•• “ Nous irons sur le terrain s'il le faut ”

Jacques Gérard, président de l'association « Horizons vendômois », le dit nettement : « Nous militons pour la protection des paysages. Chez nous, il y a des pro-éoliens et des anti-éoliens, mais tous sont opposés à la présence d'éoliennes de 160 mètres de hauteur dans nos paysages. »

L'association existe depuis trois ans et compte 234 adhérents, sans recrutement. « Mais si des projets se font plus concrets, nous battons le rappel, explique Jacques Gérard, et nous irons sur le terrain. »

L'association ne percevant pas de cotisations, Jacques Gérard a également fait un appel aux dons. En attendant VGE, venu au volant de sa voiture avec son épouse, l'association a réglé quelques problèmes matériels. A l'extérieur, les gendarmes opèrent une



Une réunion sur invitation exclusivement.

surveillance discrète mais présente. Nadia Séghier, sous-préfète, et le sénateur Fauchon ont également fait le déplacement, ainsi qu'Isabelle Maincion, maire de La Ville-aux-Clercs, qui n'est pourtant pas concernée directement :

« Toute la commune est concernée par un couloir militaire aérien, nous ne pouvons donc avoir d'éoliennes. »

Jacques Gérard a fait un point précis de toutes les communes actuellement concernées : « Il se peut d'ailleurs que la liste ne

soit pas exhaustive, tant le dossier est opaque. »

Les projets les plus avancés sont ceux de Danzé, Épuisay et Azé, d'une part, et Crucheray, Villeromain et Nourray, d'autre part.

Les autres communes concernées sont Rhodon, Sainte-Anne, Villerable, Villersfaux, Houssay, Saint-Martin-des-Bois, Villedieu, Bonneveau, Savigny, Fontaine-les-Coteaux, Lunay, Mazangé, Lisle, Rocé et les Essarts.

A ce jour, seuls deux conseils ont manifesté leur opposition : Fontaine-les-Coteaux et Villedieu-le-Château.

« Les projets ont plusieurs origines, souligne Jacques Gérard, certains viennent de la sollicitation des élus, d'autres des propriétaires de terrains, d'autres enfin, des entrepreneurs eux-mêmes. »